États financiers annuels audités

Au 31 décembre 2024



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

Les états financiers des FNB Desjardins ci-joints ont été préparés par Desjardins Société de placement inc. (le gestionnaire), en sa qualité de gestionnaire des Fonds, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

Le gestionnaire prend les mesures nécessaires pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière communiquée. Les états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'international Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité) et comprennent nécessairement certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et faisant appel au jugement. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le gestionnaire estime appropriées sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers. Il valide le processus d'audit et veille à ce que le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Des auditeurs externes des FNB Desjardins procèdent parallèlement à l'examen des états financiers et de la présentation de l'information financière.

Les auditeurs des FNB Desjardins sont PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. Ils ont audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada afin d'être en mesure d'exprimer leur opinion sur ces états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport se trouve à la page suivante.

Desjardins Société de placement inc.,

Gestionnaire des FNB Desjardins

Sébastien Vallée Président, Chef de l'exploitation Desjardins Société de placement inc. Mouvement Desjardins

Mikoua Davidson Cheffe des finances Desjardins Société de placement inc. Mouvement Desjardins

Le 10 mars 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

FNB Desigrdins Indice univers obligations canadiennes

FNB Desjardins IR Actif obligations canadiennes trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme

FNB Desjardins Indice obligations canadiennes de sociétés échelonnées 1-5 ans

FNB Desigrdins Indice obligations corporatives canadiennes

FNB Desjardins Indice obligations canadiennes gouvernementales échelonnées 1-5 ans

FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes

FNB Desjardins Indice actions canadiennes

FNB Desjardins IR Canada trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins IR Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins Indice actions américaines

FNB Desjardins IR États-Unis trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins IR États-Unis multifacteurs trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins SociéTerre Actions américaines

FNB Designations Indice actions internationales

FNB Desjardins IR Marchés développés ex É.-U. ex Canada trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins IR Marchés développés ex É.-U. ex Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins Indice actions marchés émergents

FNB Designations IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins IR Marchés émergents multifacteurs trajectoire zéro émission nette

FNB Desjardins IR Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles

FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres

FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers mondiaux

(individuellement, le Fonds)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Fonds au 31 décembre 2024 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 1 ;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 1 ;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes indiquées à la note 1 ;
- les états des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1 ;
- les notes annexes qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du Rapport annuel de la direction sur le rendement de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jennifer Farber.

Prixunatirhousecoopers s.r.e./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec) Le 10 mars 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique A127947

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AUX 31 DÉCEMBRE	2024 \$	2023 \$
ACTIFS		
Actifs courants		
Encaisse	284 577	581 860
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	57 710 037	84 260 960
donnés en garantie	508 714	112 658
Somme à recevoir pour la vente de titres	_	85 045
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	106 521	122 913
	58 609 849	85 163 436
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	38 378	56 572
Distributions à payer	218 272	289 910
Somme à payer pour l'achat de titres	-	86 269
	256 650	432 751
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	58 353 199	84 730 685
– par part (note b)	18,24	15,99

Approuvés au nom du conseil d'administration de **Desjardins Société de placement inc.** le gestionnaire des FNB Desjardins Frédérick Tremblay et Pierre-Olivier Samson, administrateurs

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE	2024 \$	2023 \$
Revenus		
Dividendes	1 906 069	3 432 667
Écart de conversion sur encaisse	(91 734)	(73 896)
Revenus provenant des activités de prêts de titres	77	704
Variation de la juste valeur:		
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	190 240	(6 993 150)
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	9 798 266	12 665 333
Autres revenus	37 269	
	11 840 187	9 031 658
Charges		
Frais de gestion	266 807	374 791
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	1 848	3 109
	268 655	377 900
Retenues d'impôt	454 359	462 992
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	38 546	155 588
	761 560	996 480
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 078 627	8 035 178
– par part	2,89	1,37
Nombre moyen de parts rachetables	3 833 880	5 872 466

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE	2024	2023
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts		
rachetables au début de la période	84 730 685	111 532 498
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 078 627	8 035 178
Opérations sur parts rachetables		
Produit de la vente de parts rachetables	11 174 332	4 753 385
Montant global des rachats de parts rachetables	(47 110 523)	(36 807 966)
	(35 936 191)	(32 054 581)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(1 519 922)	(2 782 410)
Actif net attribuable aux porteurs de parts	F0.0F0.400	0.4.700.005
rachetables à la fin de la période	58 353 199	84 730 685

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	•	·
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		
aux porteurs de parts rachetables	11 078 627	8 035 178
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	91 734	73 896
(Gain net) perte nette réalisé(e)	(190 240)	6 993 150
(Gain net) perte nette non réalisé(e)	(9 798 266)	(12 665 333)
Produit de la vente/échéance de placements	56 741 541	78 887 924
Achat de placements	(20 598 168)	(46 961 847)
Somme à recevoir pour la vente de titres	85 045	(85 045)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	16 392	(30 531)
Charges à payer	(18 194)	(18 126)
Somme à payer pour l'achat de titres	(86 269)	83 172
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	37 322 202	34 312 438
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts rachetables	11 174 332	4 753 385
Montant global des rachats de parts rachetables	(47 110 523)	(36 807 966)
Distributions versées aux porteurs de parts		
rachetables nettes des distributions réinvesties	(1 591 560)	(3 435 000)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(37 527 751)	(35 489 581)
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	(91 734)	(73 896)
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	(297 283)	(1 251 039)
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	581 860	1 832 899
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	284 577	581 860
Auto-consideration to the first		
Autres renseignements sur les flux de		
trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 EOE 274	0.000.144
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 505 371	2 939 144

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024

	VALEUR NOMINALE / Nombre de titres	COÛT \$	JUST \$	TE VALEUR
Actions				99,8
Actions américaines				0,4
Matériaux				0,1
Southern Copper Corporation	531	55 870	69 595	-,-
Consommation discrétionnaire Yum China Holding, Inc.	2 339	167 585	162 041	0,3
full offina folding, inc.	2303	107 303	102 041	
Total des actions américaines		223 455	231 636	
Actions étrangères				99,4
Afrique du Sud Absa Group Limited	4 533	50 542	65 556	2,6
Anglo American Platinum Corporation Ltd.	539	89 092	23 373	
Aspen Pharmacare Holdings Limited	2 787	35 535	35 017	
Bid Corporation Limited	1 757	44 077	57 658	
Capitec Bank Holdings Limited FirstRand Limited	495 27 117	72 285 122 353	118 249 156 991	
Gold Fields Limited	5783	68 936	108 911	
Harmony Gold Mining Company Limited	4 483	26 797	51 484	
Impala Platinum Holdings Limited	6 267	121 195	41 914	
MTN Group Limited Naspers Limited	10 995 920	90 695 228 698	77 087 292 622	
Nedbank Group Ltd.	2722	34 551	58 444	
Sanlam Limited	12 441	61 154	82 380	
Shoprite Holdings Limited	4010	58 162	90 007	
Sibanye Stillwater Limited Standard Bank Group Limited	16 952 6 903	38 455 76 632	19 354 116 673	
The Bidvest Group Limited	2 629	49 757	52 832	
Vodacom Group Limited	5 231	35 132	40 411	
Woolworths Holdings Limited	9 230	41 266 1 345 314	43 862 1 532 825	
Arabie saoudite				4,1
ACWA Power Company	835 10 906	74 020 284 327	128 291 394 901	
Al Rajhi Banking and Investment Corporation Alinma Bank	6 935	69 366	76 847	
Almarai Company JSC	2 302	52 809	50 400	
Arab National Bank	4713	30 617	38 028	
Bank Albilad Banque Saudi Fransi	3 292 6 844	39 042 43 498	49 205 41 495	
Bupa Arabia for Cooperative Insurance Company	485	35 679	38 428	
Dr. Sulaiman Al Habib Medical Services Group Company	557	48 598	59 781	
Elm Company	180	48 302	76 821	
Etihad Etisalat Company Rivad Bank	2 859 8 131	46 893 84 807	58 437 89 011	
SABIC Agri-Nutrients Company	1 553	78 323	65 982	
Sahara International Petrochemical Co.	3 243	42 745	30 884	
Saudi Arabian Mining Company	7 497	105 561	144 340	
Saudi Arabian Oil Co. Saudi Basic Industries Corporation	33 140 6 359	371 529 217 514	355 809 163 078	
Saudi Electricity Company	7 754	55 537	50 158	
Saudi National Bank	16 092	200 480	205 726	
Saudi Telecom Co.	11 780	166 769	180 359	
Savola Group Company The Saudi British Bank	653 5 463	31 712 67 198	9 173 70 364	
Yanbu National Petrochemical Company	2744	41 774	39 701	
Power day.		2 237 100	2 417 219	
Bermudes China Gas Holdings Limited	49 200	157 910	61 669	0,5
China Resources Gas Group Limited	10 600	57 864	60 348	
Credicorp Ltd.	386	71 306	101 769	
KunLun Energy Company Limited	38 000	53 695	59 099	
		340 775	282 885	
Brésil Ambev SA	26 467	93 123	72 336	3,6
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	36 018	137 163	86 533	
Banco Bradesco SA, privilégiées	37 541	180 598	101 029	
Banco BTG Pactual SA	6 291	58 526	39 836	
Banco do Brasil SA	8 598	32 821	48 379 71 557	
Centrais Eletricas Brasileiras SA Companhia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	9 006 3 220	83 315 33 412	71 557 66 341	
Companhia Energetica de Minas Gerais, privilégiées	14 389	24 569	37 216	
Cosan SA	22 555	89 232	42 846	
Embraer SA	4 654	51 931	60 879	
Engie Brasil Energia SA	2737	29 448	22 620	

	VALEUR NOMINALE /	COÛT	JUSTE VALEUR
	Nombre de titres	\$	\$ %
Brésil (suite) Equatorial Energia SA Gerdau SA, privilégiées Itau Unibanco Holding SA, privilégiées Itausa SA, privilégiées	9 225	81 476	58 844
	7 309	43 649	30 866
	25 415	171 446	181 817
	13 651	36 595	28 061
Klabin SA, privilégiées Localiza Rent a Car SA Natura & Co., Holding SA Petroleo Brasileiro SA - Petrobras Petroleo Brasileiro SA, privilégiées	2 5 586 7 359 22 892 24 913	78 492 70 100 239 190 239 954	2 41 873 21 860 210 026 209 892
PRIO SA Raia Drogasil SA Rumo SA Suzano SA Telefonica Brasil SA Ultrapar Participacoes SA	5 858	78 897	54 754
	9 429	52 307	48 291
	10 698	48 454	44 430
	3 765	56 246	54 150
	4 601	46 252	50 096
	12 274	60 628	45 375
Vale SA Vibra Energia SA WEG SA	17380 6827 9237	329 801 36 550 78 409 2 562 584	220 712 28 353 113 475 2 092 449
Chili Banco de Chile Empresas CMPC SA Empresas Copec SA Enel Americas SA	231 282 16 918 3 313 265 243	32 183 63 720 46 318 53 303	0,3 37 811 38 188 29 124 33 467
Falabella SA Sociedad Quimica y Minera de Chile SA, privilégiées	7 916 922 -	40 243 70 867 306 634	40 238 48 799 227 627
Chine Agricultural Bank of China Limited, Cl. H Anhui Conch Cement Company Limited, Cl. A	231 000 12 100	129 543 54 702	11,2 189 465 56 694
Bank of China Limited Bank of Communications Co., Ltd., Cl. H Baoshan Iron & Steel Co., Ltd., Cl. A BYD Company Limited, Cl. H	451 000	252 010	331 497
	94 000	89 274	111 209
	46 100	53 728	63 583
	7 000	235 986	345 518
CGN Power Co., Ltd., Cl. H China CITIC Bank Corporation Limited, Cl. H China Construction Bank Corporation, Cl. H China Galaxy Securities Co., Ltd., Cl. H	123 000	43 646	64 903
	70 000	53 559	69 596
	543 000	515 720	651 460
	24 500	29 859	32 161
China International Capital Corporation Limited, Cl. H China Life Insurance Company Limited, Cl. H China Longyuan Power Group Corp. Ltd., Cl. H China Merchants Bank Co., Ltd., Cl. H	26 400	62 699	62 662
	50 000	113 614	135 897
	64 000	75 764	76 310
	31 000	239 398	229 580
China Minsheng Banking Corp., Ltd., Cl. H China National Nuclear Power Co., Ltd, Cl. A China Pacific Insurance (Group) Co., Ltd., Cl. H China Petroleum & Chemical Corporation, Cl. H	116 000	65 253	73 880
	20 800	27 995	42 745
	26 000	110 564	121 307
	222 000	156 899	182 905
China Three Gorges Renewables (Group) Co., Ltd., Cl. A China Tower Corporation Limited, Cl. H China Yangtze Power Co., Ltd., Cl. A CITIC Securities Co., Class H	54 700	48 322	47 099
	280 000	45 777	58 062
	15 700	66 886	91 411
	24 500	67 353	96 845
CMOC Group Limited, Cl. H Contemporary Amperex Technology Co., Limited, Cl. A COSCO SHIPPING Energy Transportation Co., Ltd., Cl. A COSCO SHIPPING Holdings Co., Ltd., Cl. H	66 000	66 620	64 153
	2 100	76 838	110 063
	10 900	25 383	24 913
	38 500	51 395	91 240
East Money Information Co., Ltd., Cl. A Enn Natural Gas Co., Ltd., Cl. A Foxconn Industrial Internet Co., Ltd., Cl. A Goldwind Science & Technology Co., Ltd., Cl. A	5 800	28 441	29 507
	7 700	24 702	32 892
	8 300	28 033	35 161
	16 000	32 132	32 566
Great Wall Motor Company Limited Cl. H Guoyuan Securities Company Limited, Cl. A Haier Smart Home Co., Ltd., Cl. H Huatai Securities Co., Ltd., Cl. H Industrial and Commercial Bank of China Limited, Cl. H	29 000	78 169	73 343
	36 900	48 628	60 782
	22 200	94 571	113 031
	34 000	66 102	82 590
	441 000	358 174	425 392
Industrial Bank Co., Ltd., Cl. A	16 100	50 606	60 780
Inner Mongolia Yili Industrial Group Co., Ltd., Cl. A	7 600	41 454	45 193
Jiangsu Expressway Company Limited, Cl. H	30 000	43 972	47 656
Kweichow Moutal Co., Ltd., Cl. A	500	166 556	150 140
LONGi Green Energy Technology Co., Ltd., Cl. A	8 800	30 293	27 240
Luzhou Laojiao Co., Ltd., Cl. A	900	37 993	22 202
Midea Group Co., Ltd., Cl. A	3 000	40 816	44 463
NARI Technology Co., Ltd., Cl. A	8 900	37 726	44 226
NAURA Technology Group Co., Ltd., Cl. A New China Life Insurance Company Ltd. Nongfu Spring Co., Ltd., Cl. H PICC Property and Casualty Company Limited, Cl. H	400	32 326	30 816
	14 800	54 647	64 668
	14 400	94 543	90 514
	46 000	70 978	104 415
Price Property and Casualty Company Climited, Cl. A Ping An Bank Co., Ltd., Cl. A Ping An Insurance (Group) Company of China, Ltd., Cl. H Postal Savings Bank of China Co., Ltd., Cl. H	14 800 14 800 47 000 70 000	31 982 471 072 59 890	34 118 400 719 59 358

	VALEUR NOMINALE / Nombre de titres	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Chine (suite)			
Sany Heavy Industry Co., Ltd., Cl. A	10 400	31 736	33 770
SF Holding Co., Ltd., Cl. A	6 900	50 345	54 789
Shanxi Xinghuacun Fen Wine Factory Co., Ltd., Cl. A	800	37 638	29 036
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co., Ltd., Cl. A Sichuan Chuantou Energy Co., Ltd., Cl. A	1 000 9 100	52 707 27 191	50 244 30 929
Sichuan Kelun Pharmaceutical Co., Ltd., Cl. A	4 400	26 538	25 948
Sinopharm Group Co., Ltd., Cl. H	14 400	47 370	56 788
Spring Airlines Co., Ltd., Cl. A	3 900	41 265	44 315
Sungrow Power Supply Co.,Ltd., Cl. A The People's Insurance Company (Group) of China Ltd., Cl. H	2 100 84 000	24 569 49 257	30 549 60 187
Tsingtao Brewery Company Limited	8 000	85 417	84 130
Wanhua Chemical Group Co., Ltd., Cl. A	3 300	53 744	46 393
Weichai Power Co., Ltd., Cl. H	35 000	70 506	76 983
Western Securities Co., Ltd., Cl. A Will Semiconductor Co., Ltd., Cl. A	24 500 1 500	35 012 28 132	39 343 30 858
Wuliangye Yibin Co., Ltd., Cl. A	2 300	67 789	63 463
WuXi AppTec Co., Ltd., Cl. H	6 300	73 218	65 902
Xiamen C&D Inc., Cl. A	13 100	25 625	27 154
Yunnan Baiyao Group Co., Ltd., Cl. A Zhejjang NHU Company Ltd., Cl. A	3 700 8 500	40 778 35 783	43 705 36 795
ZTE Corporation, Cl. A	7 000	41 304	55 721
		5 728 517	6 523 932
Colombie			0,1
Bancolombia SA, privilégiées	3 136	31 914	36 016
Interconexion Electrica SA ESP	5 993	44 369 76 283	32 672 68 688
Corée du Sud		10200	9,2
Alteogen Inc.	206	68 105	62 287
Celltrion, Inc.	877	153 129	160 645
CJ Cheiljedang Corp.	117	53 288	29 204
Coway Co., Ltd. Doosan Heavy Industries & Construction Co., Ltd.	536 4 881	38 533 100 510	35 031 83 686
Ecopro BM Co., Ltd.	316	89 409	33 928
Ecopro Co., Ltd.	660	118 246	37 075
Hana Financial Group Inc.	1 892	84 806	104 987
Hanmi Semiconductor Co., Ltd. Hanwha Aerospace Co., Ltd.	273 222	23 597 28 107	22 003 70 811
HD Hyundai Co., Ltd.	530	38 194	41 008
HD Hyundai Heavy Industries Co., Ltd.	147	28 762	41 288
HLB Inc.	672	55 825	47 990
HYBE Co., Ltd. Hyundai Electric & Energy Systems Co., Ltd.	174 154	42 092 45 669	32 876 57 471
Hyundai Glovis Co., Ltd.	354	37 310	40 843
Hyundai Mobis Co., Ltd.	302	87 403	69 776
Hyundai Motor Company Hyundai Rotem Company	940 498	211 492 29 844	194 684 24 180
Kakao Corp.	1 973	202 794	73 631
KB Financial Group, Inc.	2 020	114 619	163 596
Kia Corporation	1 222	115 793	120 218
Korea Shipbuilding & Offshore Engineering Co., Ltd. Korea Zinc Company, Ltd.	344 54	45 300 28 038	76 623 53 071
Krafton, Inc.	198	46 500	60 448
LG Chem, Ltd.	345	249 367	84 261
LG Corp.	505	44 665	35 522
LG Electronics Inc. LG Energy Solution, Ltd.	714 265	102 455 137 320	58 244 90 093
LG Household & Health Care, Ltd.	81	123 150	24 135
Meritz Financial Group Inc.	529	29 971	53 747
NAVER Corp. NH Investment & Securities Co., Ltd.	721 2 565	162 297	140 100
POSCO	366	25 887 126 763	34 957 90 641
POSCO Chemical Co., Ltd.	200	83 023	27 765
Samsung Biologics Co., Ltd.	112	92 613	103 837
Samsung C&T Corp. Samsung Electro-Mechanics Co., Ltd.	589 440	77 330 81 977	66 058 53 216
Samsung Electronics Co., Ltd.	29615	2 458 303	1 539 184
Samsung Fire & Marine Insurance Co., Ltd.	205	53 685	71 798
Samsung Heavy Industries Co., Ltd.	4 803	40 856 42 534	53 022
Samsung Life Insurance Co., Ltd. Samsung SDI Co., Ltd.	451 359	42 534 248 683	41 769 86 803
Samsung Sds Co., Ltd.	322	60 744	40 203
Shinhan Financial Group Co., Ltd.	2 880	115 224	134 067
SK Hynix Inc. SK Innovation Co., Ltd.	2 977 515	419 745 109 833	505 761 56 350
SK Square Co., Ltd.	621	26 783	48 110
S-Oil Corporation	726	58 297	38 867
Woori Financial Group, Inc. Yuhan Corporation	5 241 455	64 845 26 339	78 696 53 119
ταπαιτ συτροταμθή	400	6 950 054	5 347 685

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Émirats arabes unis Abu Dhabi Commercial Bank PJSC Abu Dhabi Islamic Bank PJSC ADNOC Drilling Company PJSC Aldar Properties PJSC Emaar Properties PJSC Emirates NBD Bank PJSC Emirates Telecommunications Group Company PJSC First Abu Dhabi Bank PJSC	28 514 6 744 23 280 30 349 34 439 8 382 21 038 30 441	70 682 25 941 49 773 42 401 90 873 54 790 206 273 176 816 717 549	1,4 116 337 36 494 48 585 91 264 173 279 70 399 134 437 163 771 834 566
Grèce Alpha Services and Holdings SA Eurobank Ergasias Services and Holdings SA Hellenic Telecommunications Organization SA (OTE) Mytilineos SA National Bank of Greece SA Piraeus Financial Holdings SA	18 284 15 329 1 405 999 4 523 6 234	26 017 17 950 29 184 51 215 20 499 36 385 181 250	0,5 44 030 50 908 31 135 49 870 51 597 35 744 263 284
Hong Kong Beijing Enterprises Holdings Limited China Overseas Land & Investment Limited China Resources Beer (Holdings) Company Limited CSPC Pharmaceutical Group Limited Fosun International Limited Lenovo Group Limited	12 000 22 500 16 000 62 000 75 000 52 000	55 704 56 329 129 769 68 727 57 973 86 776 455 278	59 320 51 655 74 799 54 870 63 042 97 046 400 732
Hongrie MOL Hungarian Oil and Gas PLC OTP Bank Nyrt Richter Gedeon Nyrt.	5 507 886 1 048	59 320 45 901 36 016 141 237	0,3 54 428 69 572 39 458 163 458
Ries Caïmans AAC Technologies Holdings Inc. Airtac International Group Akeso, Inc. Alchip Technologies Limited Alibaba Group Holding Limited Anta Sports Products Limited Baidu, Inc., Cl. A BelGene, Ltd. Bilbilli Inc. Challease Holding Company Limited China Mengniu Dairy Company Limited China Resources Land Limited China Resources Land Limited China Resources Land Limited Chow Tai Fook Jewellery Group Limited Genly Automobile Holdings Limited Haidilao International Holdings Limited Haidilao International Holding Limited Haidilao International Holding Limited Haidilao International Holding Limited Haidilao International Inc. JD Logistics, Inc. JD Logistics, Inc. JD Logn, Inc. Cl. A Kanzhun Limited Ke Holdings Inc. Kingdee International Software Group Company Limited Kingsoft Corporation Limited Kuaishou Technology Legend Biotech Corporation Li Auto Inc., Cl. A Li Ning Company Limited Longfor Group Holdings Limited Meituan Cl. B Netfase, Inc. New Oriental Education & Technology Group Inc. NIO Inc., Cl. A NJ Holdings Ltd., Cl. A PDD Holdings Inc. Pop Mart International Group Limited Silergy Corp. Sino Biopharmaceutical Limited Sunny Optical Technology Group Co., Limited TAL Education Group	7 500 1 000 4 000 500 86 500 86 500 8 600 13 000 5 100 1 680 10 351 28 000 21 000 22 000 38 400 128 000 7 000 196 000 43 000 1 526 8 500 11 300 13 650 2 267 4 018 28 000 11 000 16 100 504 7 600 18 000 16 000 16 100 504 7 660 18 000 16 000 26 980 10 800 9 500 11 000 15 662 3 753 4 200 769 5 900 2 000 87 000 5 500 2 959	45 314 41 406 39 482 46 236 1 277 047 142 128 252 558 107 334 34 880 80 778 180 088 108 146 44 272 63 567 133 505 116 244 39 376 122 100 57 044 87 001 57 669 94 509 46 540 295 562 45 706 84 322 35 979 74 080 156 996 27 493 133 287 93 694 111 646 752 600 286 837 85 906 77 812 313 337 529 231 33 325 27 463 64 671 27 900 46 754 93 446 29 006	52 072 37 025 44 953 71 994 1 319 642 123 957 199 050 103 111 44 168 51 311 91 032 87 676 49 937 47 847 11 494 72 383 39 192 117 986 47 101 72 491 57 599 58 789 43 368 343 704 44 994 106 443 44 220 68 532 123 258 23 587 132 197 54 855 29 623 757 775 276 740 86 097 70 874 233 360 523 510 69 713 42 447 67 726 35 402 51 544 70 110 42 641

	VALEUR NOMINALE / Nombre de titres	COÛT \$	JUST \$	E VALEUR
Îles Caïmans (suite)				
Tencent Holdings Limited	34 800	2896704	2 686 756	
Tencent Music Entertainment Group	4 844	42 092	79 071	
Tingyi (Cayman Islands) Holding Corp. Tongcheng Travel Holdings Limited	16 000 13 200	29 045 41 964	29 979 44 479	
Trip.com Group Limited	3 400	190 260	339 927	
Vipshop Holdings Limited, CAAE	2812	54 059	54 476	
Want Want China Holdings Limited	50 000	42 104	42 213	
WuXi Biologics (Cayman) Inc. Xiaomi Corporation CI. B	24 000 84 400	108 451 234 263	78 028 539 106	
XPeng Inc., Cl. A	9100	73 266	78 597	
ZTO Express (Cayman) Inc., CAAE	2 850	77 550	79 836	
		10 434 035	10 195 948	
Inde	400	20.700	40.01.4	19,6
ABB India Ltd. Adani Green Energy Limited	429 1 540	30 708 25 820	49 814 26 923	
Adani Ports and Special Economic Zone Limited	3 263	45 510	67 482	
Ambuja Cements Limited	3 782	27 424	34 041	
APL Apollo Tubes Limited	1 491	36 690	39 280	
Apollo Hospitals Enterprise Limited Ashok Leyland Limited	654 11 955	61 049 35 559	80 160 44 283	
Asian Paints Limited	2 380	129 642	91 210	
Astral Limited	1 402	44 187	38 913	
Aurobindo Pharma Limited	2 014 918	19 059 58 795	45 150 54 928	
Avenue Supermarts Limited Axis Bank Limited	12 351	164 981	220 905	
Bajaj Auto Limited	366	23 543	54 097	
Bajaj Finance Ltd.	1 513	184 294	173 416	
Bajaj Finserv Limited	2 424 26 105	62 492 60 171	63 853 128 555	
Bharat Electronics Limited Bharat Forge Limited	1 673	42 552	36 521	
Bharat Petroleum Corporation Limited	16 086	43 831	79 027	
Bharti Airtel Limited	13 524	198 617	360 714	
Britannia Industries Limited	541 5 108	39 956	43 284 62 468	
CG Power and Industrial Solutions Limited Cholamandalam Investment and Finance Company Limited	3146	36 659 61 581	62 676	
Cipla Limited	3 163	56 454	81 242	
Colgate-Palmolive (India) Limited	1 376	61 399	61 963	
Container Corporation of India Ltd.	2 171	27 453	28 738	
Cummins India Ltd. Divi's Laboratories Limited	1 222 665	36 114 41 343	67 209 68 131	
Dixon Technologies (India) Limited	234	49 684	70 506	
DLF Limited	3 814	43 981	52 852	
Dr. Reddy's Laboratories Limited Eicher Motors Limited	4 080 791	57 504 46 594	95 166 64 072	
GAIL (India) Limited	24 704	39 561	79 256	
Godrej Consumer Products Limited	3 227	48 348	58 657	
Godrej Properties Limited	721	22 040	33 750	
Grasim Industries Limited Havells India Limited	1 600 2 540	55 043 56 246	65 655 71 474	
HCL Technologies Limited	5 566	119 165	179 280	
HDFC Asset Management Company Ltd.	870	42 054	61 369	
HDFC Bank Limited	29 764	809 136	886 419	
HDFC Life Insurance Company Ltd. Hero MotoCorp Limited	4 828 942	50 747 43 242	50 045 65 839	
Hindalco Industries Limited	9016	62 930	91 245	
Hindustan Petroleum Corporation Limited	9 829	37 072	67 491	
Hindustan Unilever Limited ICICI Bank Limited	5 034 28 180	212 628 432 932	196 769 606 717	
ICICI Dank Entitled ICICI Lombard General Insurance Company Limited	1 656	47 916	49 733	
IDFC First Bank Limited	26 960	38 847	28 596	
Indian Oil Corporation Limited	28 214	51 836	64 653	
Indian Railway Catering and Tourism Corporation Limited Indus Towers Ltd.	2 342 7 823	26 939 57 718	30 959 44 918	
Indus rowers Etd.	1 644	39 748	26 517	
Info Edge (India) Limited	476	42 276	69 385	
Infosys Limited	18 150	426 257	573 205	
InterGlobe Aviation Limited Jio Financial Services Limited	1 210 14 611	49 002 54 677	92 572 73 315	
JSW Steel Limited	5 231	60 163	73 313 79 218	
Kotak Mahindra Bank Limited	5 232	152 059	156 977	
Larsen & Toubro Limited	3 7 5 7	216 529	227 689	
LTIMindtree Limited Lupin Limited	424 1 845	38 220 48 673	39 786 73 012	
Lupin Limited Macrotech Developers Limited	2 017	48 67 3 40 60 1	47 077	
Mahindra & Mahindra Limited	5 226	160 613	263 993	
Marico Limited	5 604	48 040	60 202	
Maruti Suzuki India Limited Max Healthcare Institute Limited	624 4 845	95 848 45 679	113 822 91 820	
Max Realurcare institute Limited Mphasis Limited	4 845 653	26 533	31 233	
• 1	555	000	200	

	VALEUR NOMINALE / Nombre de titres	COÛT \$	JUSTE VALEU \$	JR %
Inde (suite)				
MRF Limited	15	35 910	32 917	
Nestle India, Ltd	2 467	77 662	89 932	
NHPC Limited NMDC Limited	24 386 25 254	37 805 30 181	33 055 27 966	
Page Industries Limited	58	34 128	46 294	
PB Fintech Limited	1 782	51 844	63 129	
Persistent Systems Limited	680	35 378	73 767	
Petronet LNG Limited PI Industries Ltd.	13 289 577	44 299 34 142	77 285 35 724	
Pidllite Industries Limited	1 135	55 173	55 374	
Polycab India Limited	380	41 903	46 423	
Power Finance Corporation Limited	10 870	59 793	81 897	
Power Grid Corporation of India Ltd. Punjab National Bank	29 712 18 386	90 317 38 944	154 079 31 745	
Reliance Industries Limited	35 225	737 528	719 223	
Rural Electrification Corporation Limited	9768	40 466	82 160	
Samvardhana Motherson International Limited	18 900	39 874	49 567	
SBI Life Insurance Company Limited	1814	42 429	42 369	
Shriram Transport Finance Co., Ltd. Siemens Limited	1 826 701	57 570 43 010	88 623 76 968	
SONA BLW Precision Forgings Limited	2877	26 133	28 747	
SRF Ltd.	1 268	48 034	47 670	
State Bank of India	8 521	95 146	113 791	
Sun Pharmaceutical Industries Limited Sundaram Finance Ltd.	4 413 539	92 698 43 846	139 840 37 519	
Supreme Industries, Ltd.	609	40 897	48 089	
Suzion Energy Limited	58 084	43 114	60710	
Tata Consultancy Services	4 555	269 142	313 326	
Tata Consumer Products Ltd.	3 857	59 704	59 266	
Tata Motors Limited Tata Steel Limited	10 972 46 182	88 142 82 466	136 421 107 099	
Tech Mahindra, Ltd.	40 102	72 725	118 689	
The Indian Hotels Company Limited	5 432	41 197	80 077	
Thermax Limited	463	32 586	31 420	
Titan Company Limited	2 295	102 220	125 419	
Torrent Power Limited Trent Limited	1 221 1 020	34 324 37 396	30 479 122 056	
Tube Investments of India Limited	769	42 767	46 199	
TVS Motor Company Limited	1 446	40 347	57 533	
Ultra Tech Cement Ltd.	534	78 867	102 500	
United Spirits Limited	3 257	46 516	88 934	
UPL Limited Varun Beverages Limited	4 532 7 985	50 524 48 277	38 142 85 647	
Wipro Limited	20 590	69 616	104 405	
YES BANK Limited	90 045	26 838	29 633	
Zomato Limited	34 785	68 218	162 477	
		8 963 060	11 424 812	
Indonésie	41,000	20.770		,4
PT Amman Mineral Internasional PT Bank Central Asia Tbk	41 900 302 900	30 778 185 038	31 731 261 866	
PT Bank Mandiri (Persero) Tbk	203 100	105 595	103 446	
PT Bank Negara Indonesia (Persero) Tbk	87 700	26 193	34 089	
PT Bank Rakyat Indonesia (Persero) Tbk	355 800	169 578	129716	
PT Chandra Asri Pacific Tbk PT GoTo Gojek Tokopedia Tbk	51 200 5 624 700	44 593 45 647	34 313 35 182	
PT Indofood Sukses Makmur Tbk	58 100	33 870	39 976	
PT Kalbe Farma Tbk	257 800	36 501	31 329	
PT Sumber Alfaria Trijaya Tbk	123 300	31 541	31 400	
PT Telekomunikasi Indonesia Tbk, série B	431 900	158 003	104 588	
Lunandanum		867 337	837 636	4
Luxembourg Allegro.eu SA	4 231	25 361	39 893	,1
Allogro.ou on	7201	20001	03 030	
Malaisie				,5
CelcomDigi Berhad	31 300	35 863	36 443	
CIMB Group Holdings Berhad Gamuda Berhad	38 700 66 200	63 589 42 651	102 068 100 926	
IHH Healthcare Berhad	20 300	34 768	47 663	
Inari Amertron Berhad	51 000	43 727	50 195	
IOI Corporation Berhad	27 700	33 096	34 568	
Kuala Lumpur Kepong Berhad	4 100	27 667	28 748	
Malayan Banking Berhad PETRONAS Chemicals Group Berhad	34 400 22 900	86 440 49 235	113 299 38 080	
PETRONAS Gas Berhad	11 300	58 002	64 258	
Press Metal Aluminium Holdings Berhad	41 700	60 289	65 720	
Public Bank Berhad	93 100	103 547	136 547	
Sime Darby Berhad	81 000	55 214	61 484	
		694 088	879 999	

	VALEUR NOMINALE / Nombre de titres	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Mexique Alfa, SAB de CV America Movil, SAB de CV, série B Arca Continental SAB de CV Cemex SAB de CV Coca-Cola FEMSA, SAB de CV Fibra Uno Administracion SA de CV Fomento Economico Mexicano, SAB de CV (FEMSA) Grupo Aeroportuario del Pacífico SAB de CV, série B Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV, série B Grupo Bimbo, SAB de CV, Cl. A Grupo Financiero Banorte SAB de CV, série O Grupo Mexico, SAB de CV, série B Industrias Penoles, SAB de CV Wal-Mart de Mexico SAB de CV, série V	43 291 95 056 5 057 92 299 3 233 28 750 11 186 2 217 1 588 6 929 15 489 18 277 2 042 32 175	42 844 103 706 36 331 88 106 40 944 42 925 113 203 32 353 41 860 39 295 122 659 110 917 33 154 143 995	1,8 45 185 98 294 60 422 74 567 36 224 41 204 137 489 56 207 58 729 26 475 143 529 125 066 37 599 122 157 1 063 147
Pays-Bas Nepi Rockcastle NV	5 541	42 792	0,1 58 275
Philippines Ayala Land Inc. Bank of Philippine Islands BDO Unibank, Inc. International Container Terminal Services, Inc. PLDT Inc. SM Prime Holdings	66 600 11 857 19 816 8 910 945 83 400	56 670 24 566 46 569 33 393 31 092 72 126 264 416	43 384 35 966 70 947 85 510 30 427 52 150 318 384
Pologne Bank Pekao SA Dino Polska SA KGHM Polska Miedz SA LPP SA Powszechna Kasa Oszczedności Bank Polski SA Powszechny Zaklad Ubezpieczen SA Santander Bank Polska SA	1 492 220 1 255 9 6 159 4 886 318	37 401 29 228 45 983 23 367 51 283 52 129 22 547 261 938	71 637 29 859 50 251 48 728 128 153 77 984 50 666
Qatar Barwa Real Estate Company QPSC Commerical Bank of Qatar Masraf Al Rayan (Q.P.S.C.) Qatar Fuel Company QPSC Qatar Gas Transport Company QPSC Qatar Islamic Bank (Q.S.C.) Qatar National Bank QPSC	39 139 17 397 37 846 10 201 33 564 11 641 24 761	36 422 36 839 32 149 59 555 49 957 75 021 139 900 429 843	457 278 0,8 43 752 29 892 36 820 60 441 55 007 98 218 169 107 493 237
République tchèque Komercni Banka AS Moneta Money Bank AS	1 053 5 962	42 506 29 902 72 408	52 854 43 663 96 517
Royaume-Uni AngloGold Ashanti PLC	3012	71 386	0,2 96 646
Russie Mobile TeleSystems PJSC, CAAE NovaTek PJSC, CIAE Sberbank of Russia PJSC, CAAE Tatneft PJSC, CAAE	9773 1 442 90 442 3 831	105 301 376 404 1 794 690 206 637 2 483 032	- - - - -
Taïwan Accton Technology Corporation Acer Incorporated Advantech Co., Ltd. ASE Technology Holding Co., Ltd. Asia Vital Components Co., Ltd. ASUSTEK Computer Inc. AUO Corporation Catcher Technology Co., Ltd. Cathay Financial Holding Co., Ltd. China Development Financial Holding Corporation China Steel Corporation Chunghwa Telecom Co., Ltd. Compal Electronics, Inc. CTBC Financial Holding Co., Ltd. Delta Electronics, Inc. E Ink Holdings Inc. E. Sun Financial Holding Co., Ltd. eMemory Technology Incorporation Eva Airways Corporation	3 000 24 000 3 599 18 000 2 000 4 000 75 000 3 000 54 000 88 000 66 000 15 000 18 000 82 000 10 000 4 000 83 712 500 17 000	63 928 31 400 51 872 90 984 54 417 61 288 82 152 28 364 112 517 44 151 68 431 73 888 19 255 80 039 133 060 30 446 82 525 59 772 22 960	18,4 101 731 41 903 54 706 127 920 54 660 108 091 48 200 25 531 161 795 66 399 56 893 81 266 29 730 140 651 188 853 47 904 98 969 73 589 33 074

	VALEUR NOMINALE / Nombre de titres	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Taïwan (suite)			
Evergreen Marine Corporation (Taiwan) Ltd.	7 200	82 990	71 067
Far Eastern New Century Corporation	18 000	23 897	24 952
Far EasTone Telecommunications Co., Ltd.	9 000	25 516	35 296
First Financial Holding Co., Ltd.	67 829	63 672	80 637
Formosa Chemicals & Fibre Corporation	26 000	87 942	31 138
Fortune Electric Co., Ltd.	1 000 42 300	28 123 90 408	24 698 167 563
Fubon Financial Holding Co., Ltd. Giga-Byte Technology Co., Ltd.	3 000	35 375	35 862
Global Unichip Corp.	1 000	55 012	59 661
Globalwafers Co., Ltd.	2 000	44 388	33 472
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd.	66 000	320 118	532 737
Hotai Motor Co., Ltd.	2 120	57 094	57 567
Hua Nan Financial Holdings Co., Ltd.	31 310	32 638	35 917
Innolux Corporation	46 266	34 459	29 125
International Games System Co., Ltd.	1 000	42 241	42 728
Inventec Corporation Largan Precision Co., Ltd.	19 000 550	21 813 56 435	41 758 64 541
Lite-On Technology Corporation	14 000	39 644	61 109
MediaTek Inc.	8 000	312 857	496 589
Mega Financial Holding Co., Ltd.	68 886	91 716	116 948
Micro-Star International Company Limited	4 000	32 259	32 199
Nan Ya Plastics Corporation	30 000	67 214	39 350
Novatek Microelectronics Corp., Ltd.	3 000	66 043	66 066
Pegatron Corp.	12 000	37 665	48 378
PharmaEssentia Corporation	1 000	14 546	26 979
President Chain Store Corp. Quanta Computer Inc.	5 000 14 000	58 696 93 452	57 687 176 263
Realtek Semiconductor Corp.	3 000	59 920	74752
Shin Kong Financial Holding Co., Ltd.	127 000	49 959	65 741
SinoPac Financial Holdings Co., Ltd.	73 497	41 118	73 834
Taishin Financial Holdings Co., Ltd.	90 970	56 190	69 438
Taiwan Cement Corporation	37 792	68 405	52 554
Taiwan Cooperative Financial Holding Co., Ltd.	59 409	65 762	63 330
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, Ltd.	118 000	3 190 988	5 564 693
The Shanghai Commercial & Savings Bank, Ltd.	24 000	53 848	41 692
Unimicron Technology Corp. Uni-President Enterprises Corp.	8 000 31 000	64 854 95 291	49 483 110 017
United Microelectronics Corporation	63 000	128 008	118 977
Voltronic Power Technology Corp.	400	33 368	32 638
Walsin Lihwa Corp.	27 000	40 041	28 071
Wistron Corporation	13 000	19 690	59 310
Wiwynn Corporation	550	49 987	63 214
WPG Holdings, Ltd.	13 000	50 033	39 008
Yageo Corporation	2 389	57 844	56 698
Yuanta Financial Holding Co., Ltd.	75 658	70 074 7 303 042	112 846 10 708 448
Theilands		7 303 042	
Thaïlande Advanced Info Service Public Company Limited	7 600	54 490	1,4 92 008
Airports of Thailand Public Company Limited	24 500	62 799	61 491
Bangkok Dusit Medical Services Public Company Limited	76 400	75 727	78 956
BTS Group Holdings Public Company Limited, bons de souscription, 2026-11-20	26 647	_	101
Bumrungrad Hospital Public Company Limited	4 300	28 582	36 186
Central Pattana Public Company Limited	17 700	42 460	42 558
CP ALL Public Company Limited	35 900	92 059	84 424
Delta Electronics (Thailand) Public Company Limited	17 200	69 476	110 644
Gulf Energy Development Public Company Limited	16 600	29 325	41 663
Minor International Public Company Limited PTT Exploration and Production Public Company Limited	34 900 13 500	44 579 65 974	38 276 67 766
SCB X Public Company Limited	7 400	32 467	36 677
Thai Oil Public Company Limited	21 600	46 645	25 740
The Siam Cement Public Company Limited	6 200	66 259	43 937
True Corporation Public Company Limited	66 500	27 298	31 137
		738 140	791 564

	VALEUR NOMINALE / Nombre de titres	COÛT \$	JUS \$	TE VALEUR
Turquie				0,6
Akbank TAS	21 387	26 265	56 410	•
Aselsan Elektronik Sanayi Ve Ticaret AS	16 487	42 827	48 616	
BIM Birlesik Magazalar AS	2794	37 874	60 058	
Haci Omer Sabanci Holding AS	11 631	46 001	45 414	
Turk Hava Yollari AO	5 426	62 931	62 014	
Turkcell lletisim Hizmetleri AS	11 447	25 653	43 206	
Turkiye Petrol Rafinerileri AS	9 402	27 323	54 263	
		268 874	369 981	
Total des actions étrangères		54 954 619	57 987 115	
Total des actions		55 178 074	58 218 751	
Coût des opérations de portefeuille inclus dans le coût des titres		(76 977)		
Total des placements		55 101 097	58 218 751	99,8
Autres éléments d'actif net			134 448	0,2
Actif net			58 353 199	100,0
TABLEAU 1				
Prêt de titres (note 2)				
			VALEUR DES Sûretés reçues	
		JUSTE VALEUR	TITRES	
		\$	\$	
Titres prêtés		508 714	536 945	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS - INFORMATION SPÉCIFIQUE

a) Constitution du Fonds

Le FNB Desjardins IR Indice Marchés émergents trajectoire zéro émission nette (le « FNB ») est un fonds négocié en bourse établi le 11 mars 2020.

Les opérations ont débuté en mars 2021.

b) Parts (note 4)

Parts émises et en circulation :

NOMBRE De Parts au début de La période	PARTS ÉMISES	PARTS RÉINVESTIES	PARTS Rachetées	NOMBRE De Parts à la fin de La période
5 300 000 7 250 000	650 000	-	(2 750 000) (2 250 000)	3 200 000 5 300 000
	DE PARTS AU DÉBUT DE La Période	DE PARTS AU DÉBUT DE PARTS LA PÉRIODE ÉMISES 5 300 000 650 000	DE PARTS AU DÉBUT DE PARTS PARTS LA PÉRIODE ÉMISES RÉINVESTIES 5 300 000 650 000 —	DE PARTS AU DÉBUT DE PARTS PARTS PARTS LA PÉRIODE ÉMISES RÉINVESTIES RACHETÉES 5 300 000 650 000 - (2 750 000)

c) Distributions

Le revenu net de placement du FNB est distribué en espèces ou réinvesti en parts supplémentaires au moins trimestriellement. Les gains nets en capital réalisés, le cas échéant, sont distribués annuellement en décembre. Lorsqu'il y en a, le remboursement de capital est distribué annuellement.

d) Frais de gestion et autres frais (note 5)

Le ratio des frais totaux se détaille de la façon suivante :

	2024 Taux annuel %	2023 Taux annuel %
	FRAIS De Gestion	FRAIS de gestion
FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS Trajectoire zéro émission nette	0,35	0,35

e) Opérations entre parties liées (note 6)

Desjardins Société de placement inc. est le gestionnaire et Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) est le gestionnaire de portefeuille du FNB. La Fiducie Desjardins inc. (Fiducie), une entité appartenant au même groupe que le gestionnaire, est le fiduciaire du FNB. Le FNB verse des honoraires de gestion au gestionnaire. Les honoraires de la Fiducie en tant que fiduciaire sont à la charge du gestionnaire.

Les charges à payer (à recevoir) au gestionnaire sont de :

	31 DÉCEMBRE 2024 \$	31 DÉCEMBRE 2023 \$
CHARGES À PAYER (À RECEVOIR)	38 378	56 572

f) Informations sur les instruments financiers (note 7)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif et stratégies de placement

Le FNB Desjardins IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette cherche à procurer une plus-value du capital à long terme et à réduire progressivement les émissions financées du portefeuille tout en gérant le risque actif. À cette fin, il investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les marchés émergents tout en s'assurant que tous les émetteurs inclus respectent les normes ESG préétablies.

La stratégie de placement du FNB Desjardins IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette consiste à investir, directement ou indirectement, dans un portefeuille de titres de capitaux propres choisis par le gestionnaire. Les titres qui seront sélectionnés pour le portefeuille du FNB seront des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. Le gestionnaire prend également en considération le risque et les occasions liés au carbone en visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de portées 1, 2 et 3 en suivant une trajectoire graduelle et constante en vue d'atteindre un objectif intermédiaire de réduction de 50 % d'ici 2030, ou vers cette date et, ultimement, en vue d'atteindre une cible de zéro émission nette d'ici 2050, ou vers cette date, par rapport à l'année de référence 2020. Afin d'atteindre la cible de zéro émission nette, le FNB réduira ses émissions financées absolues soit en travaillant de concert avec les émetteurs pour réduire son empreinte carbone, soit en augmentant l'allocation à d'autres sociétés comparables dont les émissions sont plus faibles.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur Le tableau suivant catégorise la juste valeur des actifs financiers du FNB selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Information significative sur les méthodes comptables » de la note 2.

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de \$)

31 DÉCEMBRE 2024	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
ACTIONS	58 208	_	11	58 219
TOTAL	58 208	-	11	58 219
31 DÉCEMBRE 2023	NIVEAU 1 \$	NIVEAU 2 \$	NIVEAU 3 \$	TOTAL \$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
ACTIONS	84 374	_	_	84 374
TOTAL	84 374	-	-	84 374

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Classification au niveau 3 (en milliers de \$)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le FNB détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur de ces instruments financiers a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication de la classification de la juste valeur de niveau 3:

	INSTRUMENTS FINANCIERS	JUSTE VALEUR \$	TECHNIQUES D'ÉVALUATION	DONNÉES D'ENTRÉES Non observables	INTERVALLES DE Valeur des données %
31 DÉCEMBRE 2024			Prix de la dernière transaction		
	Country Garden Holdings Company Limited	11	 décote d'illiquidité Prix de la dernière transaction 	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
	Mobile TeleSystems PJSC, CAAE	_	– décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % - 100 %
			Prix de la dernière transaction	- /	
	NovaTek PJSC, CIAE	_	– décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
	Sberbank of Russia PJSC, CAAE	_	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité Prix de la dernière transaction	Décote d'illiquidité	0 % - 100 %
	Tatneft PJSC, CAAE	_	– décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % - 100 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS - INFORMATION SPÉCIFIQUE (SUITE)

	INSTRUMENTS FINANCIERS	JUSTE VALEUR \$	TECHNIQUES D'ÉVALUATION	DONNÉES D'ENTRÉES Non observables	INTERVALLES DE Valeur des données %
31 DÉCEMBRE 2023			Prix de la dernière transaction		
	Mobile TeleSystems PJSC, CAAE	_	 décote d'illiquidité 	Décote d'illiquidité	0 % - 100 %
			Prix de la dernière transaction		
	NovaTek PJSC, CIAE	_	 décote d'illiquidité 	Décote d'illiquidité	0 % - 100 %
			Prix de la dernière transaction		
	Sberbank of Russia PJSC, CAAE	_	 décote d'illiquidité 	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
	T + (1 D 100 0445		Prix de la dernière transaction	5/	0.0/ 4.00.0/
	Tatneft PJSC, CAAE	-	 décote d'illiquidité 	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 (en milliers de \$)

Le tableau suivant montre le rapprochement de tous les mouvements de titres des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin de la période :

31 DÉCEMBRE 2024	TOTAL \$	31 DÉCEMBRE 2023	TOTAL \$
SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	_	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	11
PRODUIT DE LA VENTE DE PLACEMENTS	(6)	PRODUIT DE LA VENTE DE PLACEMENTS	(2)
ACHAT DE PLACEMENTS		ACHAT DE PLACEMENTS	_
GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E)	(62)	GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E)	(87)
GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E)	54	GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E)	78
TRANSFERTS VERS (DEPUIS) LE NIVEAU 3	25	TRANSFERTS VERS (DEPUIS) LE NIVEAU 3	_
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	11	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	-
VARIATION DU GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E) De la période pour les titres détenus au 31 décembre 2024	36	VARIATION DU GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E) de la période pour les titres détenus au 31 décembre 2023	

Au cours de la période close le 31 décembre 2024, des titres d'une valeur approximative de 11 \$ ont été transférés du niveau 1 vers le niveau 3 à la suite de la suspension du droit de transiger ces titres à la Bourse. Ces titres ne sont plus évalués selon des prix côtés sur des marchés actifs.

Risques découlant des instruments financiers

Risque de change (en milliers de \$)

L'exposition du FNB au risque de change est présentée dans le tableau ci-après. Les montants représentent les éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme). Il indique également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou dépréciation de 3 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 DÉCEMBRE 2024	ÉLÉMENTS D'ACTIF Financiers \$	ÉLÉMENTS De passif Financiers \$	EXPOSITION NETTE \$	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES \$	31 DÉCEMBRE 2023	ÉLÉMENTS D'ACTIF Financiers \$	ÉLÉMENTS De passif Financiers S	EXPOSITION Nette \$	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES \$
HKD	14 166	_	14 166	425	HKD	17 682	1	17 681	530
INR	11 428	_	11 428	343	INR	14 196	_	14 196	426
TWD	10 923	_	10 923	328	TWD	13 808	_	13 808	414
KRW	5 349	_	5 3 4 9	160	KRW	11 061	85	10 976	329
SAR	2418	_	2418	73	BRL	5 0 4 9	_	5 049	151
BRL	2 1 3 3		2 1 3 3	64	SAR	3 552	_	3 552	107
CNY	1 730	1 732	(2)	_	CNH	2729	_	2729	82
CNH	1 724	_	1 724	52	USD	2 644	_	2 644	79
ZAR	1 692	_	1 692	51	ZAR	2 634	_	2 634	79
USD	1 561		1 561	47	CNY	2510	2 738	(228)	7
MXN	1 063		1 063	32	MXN	2 376	_	2 376	71
MYR	883		883	26	IDR	1 631	_	1 631	49
IDR	842		842	25	THB	1 516	_	1 516	45
AED	835	_	835	25	MYR	1 143	_	1 143	34
THB	793		793	24	AED	1 055	_	1 055	32
PLN	502		502	15	PLN	836	_	836	25
QAR	494	_	494	15	QAR	757	_	757	23
TRY	373	_	373	11	TRY	546	-	546	16
PHP	320	_	320	10	PHP	543	-	543	16
EUR	265	_	265	8	CLP	439	-	439	13
CLP	229	_	229	7	EUR	407	-	407	12
HUF	164	_	164	5	HUF	237	_	237	7
CZK	100	_	100	3	CZK	115	_	115	3
СОР	70		70	2	COP	101	_	101	3

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS - INFORMATION SPÉCIFIQUE (SUITE)

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du FNB ne portent pas intérêt. Ainsi, le FNB n'est pas exposé à d'importants risques relativement aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de concentration

Le tableau suivant résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du FNB:

31 DÉCEMBRE 2024 Segment de Marché	%	31 DÉCEMBRE 2023 Segment de Marché	%
Actions étrangères		Actions étrangères	
Inde	19,6	Inde	16,8
Taiwan	18,4	Îles Caïmans	15,7
Îles Caïmans	17,5	Taïwan	15,6
Chine	11,2	Corée du Sud	13,0
Corée du Sud	9,2	Chine	9,8
Arabie Saoudite	4,1	Brésil	5,9
Brésil	3,6	Arabie Saoudite	4,2
Afrique du Sud	2,6	Afrique du Sud	2,8
Autres pays*	13,2	Mexique	2,8
Actions américaines	0,4	Autres pays*	12,6
Autres éléments d'actif net	0,2	Actions américaines	0,4
		Autres éléments d'actif net	0,4
TOTAL	100,0	TOTAL	100,0

^{*}Cette catégorie inclut tous les pays représentant moins de 2 % de l'actif net du FNB.

Risque de prix (en milliers de \$)

Les meilleures estimations du gestionnaire de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont les suivantes :

	VARIATION DES COURS	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBU	ABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
INDICES DE RÉFÉRENCE	<u></u> %	31 DÉCEMB	BRE 2024 31 DÉCEMBRE 2023 \$
MSCI Emerging Markets Net Total Return	3,00		1 751 2 542

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le FNB n'a pas investi de montants importants dans des titres à revenu fixe, dans des titres de marché monétaire ni dans des instruments financiers dérivés. Le FNB est donc peu exposé au risque de crédit.

Activités de prêts de titres

Dans le cadre des opérations de prêts de titres du FNB, celui-ci s'expose à des risques de crédit envers ses contreparties

La valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie est de :

	\$
31 DÉCEMBRE 2024	536 945
31 DÉCEMBRE 2023	118 653

Risque de liquidité

Pour obtenir des renseignements sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du FNB, se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers ».

g) Rapprochement des revenus provenant des activités de prêts de titres (note 2)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les activités de prêts de titres et les revenus présentés à l'état du résultat global du FNB.

	31 DECEMB \$	RE 2024 %	31 DECEMB \$	RE 2023 %
REVENUS TOTAUX	151	100	1 245	100
REVENUS NETS REÇUS PAR LE FNB	77	51	704	57
REVENUS NETS REÇUS PAR STATE STREET BANK and trust company canada	74	49	541	43

h) Impôts – Report des pertes

Le solde des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés aux déclarations fiscales au 15 décembre 2024, correspondant à la date de fin d'exercice à des fins fiscales, sont les suivants :

PERTES EN CAPITAL	PERTES AU	TRES QU'EN CAPITAL
MONTANT \$	MONTANT \$	ANNÉE D'ÉCHÉANCE
11 443 628	-	-

Dans les notes afférentes aux états financiers, « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables.

1. Constitution des Fonds

Desjardins Société de placement inc. (le gestionnaire) agit à titre de gestionnaire des fonds négociés en bourse Desjardins, collectivement appelés les « FNB ». L'adresse de son siège social est le 1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 25^e étage, Montréal (Québec) H5B 1B2. Les FNB sont assujettis aux lois du Québec.

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est aux 31 décembre 2024 et 2023, et porte sur les périodes de 12 mois closes à ces dates, lorsqu'applicable. Pour chaque Fonds créé en cours de période, le terme « période » désigne la période écoulée entre la date d'établissement et le 31 décembre de la période concernée. La date d'établissement de chaque FNB est présentée à la Note a) de la section « Notes afférentes aux états financiers — Information spécifique » relative à chacun des FNB.

FNB	COURS DE CLÔTURE Au 31 décembre 2024	COURS DE CLÔTURE au 31 décembre 2023	SYMBOLES TSX	DATE D'ÉTABLISSEMENT	DATE DE DÉBUT D'OPÉRATIONS
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	17,98	17,84	DCU	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins IR Actif obligations canadiennes trajectoire zéro émission nette	18,88	18,58	DRCU	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	18,96	18,44	DCS	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes de sociétés échelonnées 1-5 ans	18,90	18,27	DCC	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	21,04	S.O.	DCBC	22 mars 2024	15 avril 2024
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes gouvernementales échelonnées 1-5 ans	18,33	17,85	DCG	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes	19,74	16,27	DCP	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins Indice actions canadiennes	22,86	S.O.	DMEC	22 mars 2024	15 avril 2024
FNB Desjardins IR Canada trajectoire zéro émission nette	31,88	26,37	DRMC	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins IR Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette	32,43	26,51	DRFC	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins Indice actions américaines	24,40	S.O.	DMEU	22 mars 2024	15 avril 2024
FNB Desjardins IR États-Unis trajectoire zéro émission nette	45,04	33,75	DRMU	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins IR États-Unis multifacteurs trajectoire zéro émission nette	37,83	28,47	DRFU	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins SociéTerre Actions américaines	26,42	21,40	DSAE	5 janvier 2022	28 janvier 2022
FNB Desjardins Indice actions internationales	20,71	S.O.	DMEI	22 mars 2024	15 avril 2024
FNB Desjardins IR Marchés développés ex ÉU. ex Canada trajectoire zéro émission nette	25,28	25,49	DRMD	11 mars 2020	1 ^{er} mai 2020
FNB Desjardins IR Marchés développés ex ÉU. ex Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette	23,68	20,92	DRFD	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins Indice actions marchés émergents	S.O.	S.O.	DMEE	22 mars 2024	
FNB Desjardins IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette	18,15	16,02	DRME	11 mars 2020	12 mars 2021
FNB Desjardins IR Marchés émergents multifacteurs trajectoire zéro émission nette	23,15	19,96	DRFE	29 août 2018	7 mars 2019
FNB Desjardins IR Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles	31,43	25,23	DRFG	29 août 2018	7 mars 2019
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres	22,66	21,69	DANC	22 janvier 2019	24 janvier 2019
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres – couvert en \$ US	20,90	20,72	DANC.U	30 août 2022	14 octobre 2022
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers mondiaux – couvert en \$ CA	20,57	19,49	DAMG	30 août 2022	14 octobre 2022
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers mondiaux – couvert en \$ US	20,84	19,76	DAMG.U	30 août 2022	14 octobre 2022

Les principales activités des FNB sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB.

2. Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration du gestionnaire le 10 mars 2025.

INFORMATION SIGNIFICATIVE SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les règles d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-après.

Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers des FNB comprennent principalement les instruments financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille de placements. Les passifs financiers comprennent principalement les distributions à payer et les sommes à payer par l'achat de titres.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les FNB deviennent une partie prenante aux dispositions contractuelles, soit la date de transaction de l'instrument financier

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de ces instruments financiers ont expiré ou lorsque les FNB ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété.

Classement et évaluation

Les FNB classifient et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, Instruments financiers. Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que du modèle économique en vertu duquel les actifs financiers sont gérés.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les FNB sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus pour percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des FNB. Par conséquent, tous les instruments financiers sont évalués à la JVRN.

L'obligation des FNB au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture des actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part aux fins des transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, conformément aux IFRS.

Dépréciation

Pour ce qui est du modèle de dépréciation, il s'applique aux actifs financiers, engagements de prêt et contrats de garanties financières, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Pour ce qui est des autres actifs financiers évalués au coût amorti, les FNB considèrent autant l'analyse historique et les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les FNB considèrent la probabilité de défaut presque nulle, car ces actifs financiers ont un risque de défaut très faible et les contreparties ont une forte capacité à rencontrer leurs obligations dans un avenir rapproché.

Étant donné la faible exposition des FNB au risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation et comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Les FNB utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les FNB utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des FNB.

Trésorerie

L'encaisse (découvert bancaire) et la marge déposée sur dérivés (garantie à payer) sont évalués au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

Actions et titres indiciels

Les actions et les titres indiciels sont inscrits au cours de clôture de la Bourse où le titre correspondant est le plus négocié. Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont celui de Black-Scholes.

Obligations

Les obligations sont évaluées à partir des cours obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Instruments financiers dérivés

Certains FNB ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et des options, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés tient compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridique exécutoires, le cas échéant. Se reporter à la section « Compensation des actifs et des passifs financiers » pour de plus amples renseignements sur la compensation des FNB.

Contrats de change à terme

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation ; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » à l'état de la situation financière.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme standardisés sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme standardisés » à l'état de la situation financière.

Options

Les options inscrites à la cote d'une Bourse sont évaluées à la juste valeur fondée sur le cours de clôture de la Bourse accréditée sur laquelle l'option est négociée pour les positions acheteur et sur le cours vendeur pour les positions vendeur. Les options non cotées sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont celui de Black-Scholes.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas appropriés, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent, entre autres, les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts d'opérations de portefeuille, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les FNB sont constatés à l'état du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » à l'état du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ce même état.

Activités de prêt de titres

Certains FNB peuvent conclure des opérations de prêt de titres par l'entremise du programme de prêt de titres de State Street Bank and Trust Company, le dépositaire des FNB.

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété est conservée.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les FNB reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêt de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux FNB. Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre des opérations de prêt de titres sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière, au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres ». Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé au poste « Engagements relatifs à des prêt de titres ».

State Street Bank and Trust Company, à titre de dépositaire des FNB, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés par les activités du programme de prêt de titres du dépositaire sont partagés entre le FNB et le dépositaire selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers — Information spécifique » relative à chacun des FNB. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des activités de prêt de titres » à l'état du résultat global.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financiers seraient compensés à l'état de la situation financière du FNB si et seulement si le FNB a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le FNB a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres et les mises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres et les ventes à découvert font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés à l'état de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB, s'il y a lieu.

Autres éléments d'actif et de passif

Le montant à recevoir sur contrats à terme standardisés, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont évalués au coût amorti.

De même, les charges à payer, le montant à payer sur contrats à terme standardisés, les parts ou actions rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, l'engagement relatif à des prêt de titres, les intérêts, dividendes et autres montants à payer ainsi que les distributions à payer sont évalués au coût amorti.

Étant donné l'échéance à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution tirés des placements en titres de créance, présentés à l'état du résultat global, sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les FNB n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus dans les revenus à l'état du résultat global.

Les revenus provenant de sociétés en commandite comprennent les revenus attribués à des fins fiscales et sont présentées au poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents ». Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont constatées à la date de distribution. Elles sont regroupées au poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » et sont présentées distinctement à l'état du résultat global. Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées séparément à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » dans l'état des flux de trésorerie.

À la réalisation des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » à l'état du résultat global. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ce même état.

Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et les rachats des FNB sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des FNB. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans l'état du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

ABRÉVIATION	DEVISE
AED	Dirham des Émirats arabes unis
AUD	Dollar australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
CNY	Yuan renminbi chinois
COP	Peso colombien
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
GBP	Livre sterling

ABRÉVIATION	DEVISE
KRW	Won sud-coréen
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malaisien
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PHP	Peso philippin
PLN	Zloty polonais
QAR	Riyal Qatari
RUB	Rouble russe
SAR	Riyal saoudien
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour

ABRÉVIATION	DEVISE
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Rupiah indonésienne
ILS	Shekel israélien
INR	Roupie indienne
JPY	Yen japonais

DEVISE
Baht thaïlandais
Livre turque
Dollar de Taïwan
Dollar américain
Rand sud-africain

Ventes à découvert

Le Fonds peut vendre à découvert des titres empruntés en prévision d'une baisse de la juste valeur du titre. Les ventes à découvert peuvent aussi être utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Le FNB subit une perte provenant de la vente à découvert lorsque le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le FNB ferme sa position à découvert en achetant le titre en question. Le FNB réalise un gain lorsque le prix du titre diminue entre ces dates. Les gains et pertes non réalisés découlant des positions à découvert sont présentés à l'état du résultat global au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » et la juste valeur des positions à découvert est présentée à l'état de la situation financière au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat — positions vendeur ». Lorsque la position à découvert est fermée, les gains et les pertes réalisés sont présentés au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » à l'état du résultat qlobal.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque FNB, à l'exception des FNB énumérés ci-dessous, est défini comme des fiducies de fonds commun de placement et leur fin d'année d'imposition est le 15 décembre.

Le FNB est défini comme une fiducie d'investissement à participation unitaire et sa fin d'année d'imposition est le 31 décembre s'il n'atteint pas 150 participants et plus dans une catégorie de parts. Lorsque le FNB atteint 150 participants et plus dans une catégorie de parts, et ce, jusqu'à la date de fin d'année d'imposition, le FNB peut se qualifier à titre de fiducie de fonds commun de placement.

Les FNB sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital non distribués aux porteurs de parts rachetables. Les FNB doivent verser aux porteurs de parts rachetables la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les FNB ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les FNB ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Les porteurs de parts inscrits à la date de clôture des registres ont droit à des distributions, sous forme de trésorerie ou de parts, conformément à la politique de distribution énoncée dans le prospectus. Les distributions notionnelles (c.-à-d. autres qu'en trésorerie) sont réinvesties en parts additionnelles qui sont immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après la distribution sera égal au nombre de parts en circulation avant la distribution et que la valeur liquidative par part demeure inchangée. Ces distributions augmentent le prix de base rajusté pour le porteur de parts.

Les FNB sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

Participation dans des entités

Les FNB respectent les conditions d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, leur permettant de se qualifier à titre d'entités d'investissement et comptabilisent leurs placements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Selon IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, les FNB doivent publier des informations spécifiques sur leur participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Chaque FNB contrôle une entité lorsqu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles chaque FNB exerce une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle.

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indiciels (incluant les fonds négociés en bourse), des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des créances mobilières sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces titres dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB pour plus d'information sur la participation dans des entités.

Norme comptable publiée mais non encore adoptée

En avril 2024, le Conseil des normes comptables internationales a publié la norme IFRS 18, États financiers: Présentation et informations à fournir, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1, Présentation des états financiers. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les FNB aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les FNB peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les FNB considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du qestionnaire.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, qui sont elles-mêmes fonction des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation, reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les FNB, le gestionnaire doit poser des jugements importants concernant le modèle économique selon lequel les instruments financiers et les dérivés sont détenus. Le gestionnaire a déterminé que le modèle économique des FNB est celui selon lequel les portefeuilles sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur.

Se reporter à la note 2 « Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers.

4. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Structure des parts rachetables

Chaque FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie.

Chaque part de catégorie confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le FNB effectue pour cette catégorie excepté le FNB qui émet des parts couvertes en \$ US, où certains gains sur contrats de change à terme sont seulement attribuables aux parts couvertes en \$ US ou aux parts couvertes en \$ CA des porteurs de parts.

Les parts d'un FNB sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un FNB comptant plus d'une catégorie de parts, chaque catégorie de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur, pour les affaires sur lesquelles il a le droit de se prononcer, et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le FNB en ce qui a trait aux catégories de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net de la catégorie de parts après acquittement du passif. Une fraction de part confère à son porteur un droit de vote et un droit de participation proportionnels.

Tous les ordres visant l'achat de parts directement auprès d'un FNB Desjardins doivent être transmis par le courtier désigné ou des participants autorisés. Aucuns frais ne seront payables par un FNB Desjardins au courtier désigné ou à un participant autorisé relativement à l'émission de parts du FNB Desjardins. Pour l'émission de parts, le gestionnaire peut, à son gré, imputer des frais d'administration à un participant autorisé ou à un courtier désigné pour compenser les frais (y compris les frais d'inscription supplémentaires applicables à la TSX) engagés pour l'émission des parts.

Les FNB n'émettent que des parts et des fractions de parts entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la rubrique « Rachats de parts » du prospectus. La déclaration de fiducie ne prévoit aucune restriction sur le transfert de parts.

Les droits et conditions rattachés aux parts de chacun des FNB ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts et aux dispositions de la déclaration de fiducie.

Le gestionnaire gère le capital des FNB conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 7). Les FNB s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières.

Classement des parts émises par les FNB

Les parts en circulation des FNB sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32). IAS 32 exige que les parts comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Le prix réduit de rachat engendre des flux de trésorerie sur les rachats de parts qui peuvent différer de la valeur liquidative.

En outre, les FNB sont soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs de parts de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des parts dans les capitaux propres. En conséquence, dans les présents états financiers, les parts en circulation des FNB sont classées dans les passifs financiers.

Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque catégorie de parts de chaque FNB, la valeur liquidative par part est calculée en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts d'un FNB correspond à la proportion de l'actif de ce FNB attribuable à cette catégorie, déduction faite de la proportion du passif global du FNB attribuable à cette catégorie et du passif spécifique de cette catégorie.

Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées à titre de capital des FNB. Les parts ne sont pas soumises à des exigences spécifiques en termes de capital minimal pour l'achat, l'échange et le rachat de parts, autre que certaines exigences de nombre prescrit de parts minimal. Les porteurs de parts d'un FNB peuvent soumettre au gestionnaire une demande écrite d'échange ou de rachat pour un nombre prescrit de parts minimal (ou un multiple entier de celui-ci). Une demande écrite à cet effet doit être présentée conformément au modèle et doit être reçue à l'endroit prescrit à l'intérieur de la période déterminée par le gestionnaire. Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative par parts à la date de prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la remise d'un panier de titres et d'espèces.

Un nombre prescrit de parts minimal peut être racheté en contrepartie d'espèces à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts au TSX le jour de prise d'effet du rachat (sous réserve d'un prix de rachat maximal par part correspondant à la valeur liquidative par part le jour de prise d'effet du rachat). Le gestionnaire peut percevoir à sa discrétion un montant afin de compenser certains frais d'opérations encourus pour l'émission, l'échange ou le rachat de parts.

Les porteurs de parts n'ont aucuns frais à payer au gestionnaire ou à un FNB relativement à la vente de parts au TSX.

5. Frais de gestion et autres frais

Frais de gestion

Chaque FNB Desjardins paiera au gestionnaire des frais de gestion annuels (les « frais de gestion ») correspondant à un pourcentage annuel de sa valeur liquidative, calculés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le gestionnaire peut, à son gré, accepter d'imputer des frais de gestion réduits par rapport aux frais de gestion qu'il aurait par ailleurs le droit de recevoir d'un FNB, à l'égard des placements effectués dans le FNB par les porteurs de parts qui détiennent, en moyenne, au cours de toute période déterminée par le gestionnaire de temps à autre (actuellement, un trimestre), des parts ayant une valeur totale déterminée. Une somme correspondant à la différence entre les frais par ailleurs exigibles et les frais réduits du FNB sera distribuée trimestriellement en espèces par le FNB, au gré du gestionnaire, à ces porteurs de parts, à titre de distributions des frais de gestion.

Certains FNB peuvent investir dans d'autres fonds mutuels ou fonds négociés en bourse qui leur permettront de s'exposer aux titres inclus dans leur inventaire du portefeuille ou de celui de l'indice du FNB. Le FNB n'aura à payer aucuns frais de gestion ni aucuns frais de gestion au rendement qui, de l'avis d'une personne raisonnable, dédoubleraient les frais que le fonds sous-jacent doit payer pour le même service. Pour connaître les FNB autorisés à investir dans des fonds sous-jacents, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers — Information spécifique » relative à chacun des FNB.

Autres frais

À moins qu'ils ne fassent l'objet d'une renonciation ou qu'ils ne soient remboursés par ailleurs par le gestionnaire, en plus du paiement des frais de gestion, chaque FNB est responsable de l'ensemble des coûts et des frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107 (y compris les frais liés à la création et au fonctionnement continu du CEI), des frais et commissions de courtage, des impôts sur le revenu et retenues d'impôt ainsi que de l'ensemble des autres impôts et taxes applicables, y compris la TVH et la TVQ, des coûts engagés pour se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après l'établissement du FNB, et des frais extraordinaires. Le gestionnaire est responsable de tous les autres coûts et frais des FNB, y compris les honoraires payables au fiduciaire, au dépositaire, à l'agent chargé de la tenue des registres et des transferts et à l'agent aux fins du régime de même que les honoraires payables à d'autres fournisseurs de services dont le gestionnaire a retenu les services, notamment les fournisseurs des indices.

En décembre 2024 et 2023, les frais relatifs au comité d'examen indépendant (CEI) totalisent 79 010 \$ et 58 075 \$. De ce montant, 0 \$ (0 \$ en décembre 2023) a été absorbé par le gestionnaire et le restant a été attribué dans chaque FNB en proportion de leur actif net respectif.

Conformément au Code de déontologie des professionnels comptables élaboré par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA), l'auditeur est tenu de présenter chaque année les honoraires connexes à l'audit ainsi que ceux non connexes à l'audit facturés pour les FNB Desiardins.

Dans le cadre des audits des états financiers des FNB Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les honoraires ci-après (abstraction faite des taxes applicables) ont été payés ou sont payables à PricewaterhouseCoopers s.e.n.c.r.l. et aux autres sociétés membres du réseau PwC: les honoraires pour les audits des états financiers se chiffrent à 260 579 \$, et les honoraires pour les autres prestations de services se chiffrent à 13 634 \$.

6. Opérations entre parties liées

Le 1^{er} février 2024, Desjardins Société de placement inc. a remplacé Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. à titre de gestionnaire de fonds d'investissement. Desjardins Société de placement inc. est une société affiliée de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Le gestionnaire pourvoit quotidiennement à l'administration des FNB. Il leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin pour bien fonctionner. Les FNB versent des frais de gestion au gestionnaire, lesquels sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative des FNB et payés mensuellement au taux annuel spécifié à la note « Frais de gestion et autres frais » à la section « Notes afférentes aux états financiers —

Information spécifique » relative à chacun des FNB. Les frais de gestion présentés à l'état du résultat global ont été engagés auprès du gestionnaire des FNB.

Fiducie Desjardins inc., une société appartenant au même groupe que le gestionnaire, est le fiduciaire des FNB. Les honoraires de la Fiducie en tant que fiduciaire sont à la charge du gestionnaire.

Pour obtenir des renseignements concernant les parties liées de chaque FNB, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers — Information spécifique » relative à chacun des FNB.

7. Informations sur les instruments financiers

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

Le Gestionnaire est responsable de l'établissement des paramètres d'évaluation de la juste valeur incluse dans les états financiers des FNB, y compris les évaluations de niveau 3. L'administrateur de fonds (du gestionnaire) obtient des prix auprès d'une agence de tarification, puis surveille et analyse ces prix quotidiennement. Le gestionnaire s'assure que des procédures opérationnelles appropriées et une structure de surveillance adéquate soient en place et suivies. Le Gestionnaire établit l'orientation de la politique d'évaluation. Le cas échéant, le gestionnaire examine et approuve les évaluations de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des mesures.

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des FNB consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

a) Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

b) Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classées au niveau 2

c) Titres indiciels

Les titres indiciels sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible.

d) Obligations

Les obligations du secteur public garanties par le gouvernement fédéral ou provincial sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classées au niveau 2.

e) Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

f) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur sont classés au niveau 2.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque FNB se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers — Information spécifique » relative à chacun des FNB. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à cette section.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Durant le cours normal de leurs activités, les FNB sont exposés à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des FNB met l'accent sur les processus et stratégies et vise à optimiser le suivi des performances de chaque FNB et des performances de chacun des indices pertinents.

Risaue de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des titres. Le risque de marché des FNB est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Risque de change

Le risque de change est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les FNB s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle des FNB, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des FNB au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la duration effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les FNB détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables qui les exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les FNB

sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Risaue de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les FNB dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée, entre autres, selon le pays de constitution ou la région. Pour les FNB dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs investissements dans les différents secteurs.

Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie des FNB.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des FNB est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Les FNB sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux FNB et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les FNB tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire a été établie par des agences de notation, dont Standard & Poor's et Moody's. Dans le cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire sont classés selon la règle suivante :

 Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format Dominion Bond Rating Service (DBRS). En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent. La grande majorité des instruments financiers dérivés est négociée de gré à gré entre les FNB et leurs contreparties, et comprend des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en bourse comprenant principalement des contrats à terme standardisés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les FNB sont exposés aux rachats quotidiens de parts ou d'actions en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements dont ils peuvent facilement se départir sur les marchés).

Certains FNB peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains FNB pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'incidence de l'actualisation n'est pas importante.

Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque FNB est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers — Information spécifique » relative à chacun des FNB.

8. Impôts – Report des pertes

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et inscrites en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies peuvent être reportées sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus de placement et des gains en capital futurs. Pour connaître les montants des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés dans les déclarations fiscales, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers — Information spécifique » relative à chacun des FNB.